

Eau : la balle est dans le camp de l'État

ÉCRIT PAR PIERRE-EDOUARD PICORD

7 août 2020

Plusieurs événements ont contribué à la mise entre parenthèse du problème de l'eau en Guadeloupe. Même si celle-ci a été au cœur des élections municipales notamment à Saint-François et au Gosier. En somme l'eau a été le sujet phare du scrutin municipal dans les communes desservies par le SIAEAG qui depuis longtemps étale son incapacité chronique à fournir à ces territoires un service de distribution d'eau potable décent. C'est vrai à Saint-François. Ce le fut encore plus au Gosier où Cédric Cornet en a fait son cheval de bataille. Le nouveau maire du Gosier et nouveau président de la communauté d'agglomération la Riviéra du levant (CARL) a remis une couche en tentant de prolonger l'agonie du SIAEAG. En vain. Eric Jalton est apparu comme étant le seul à s'opposer au sauvetage du SIAEAG. Au vrai, les élus de l'agglomération Grand sud caraïbe n'en pensaient pas moins et du côté de la Région, on ne s'est pas positionné en mode sauvetage du SIAEAG. La question de l'eau reviendra toutefois très vite au premier plan. D'abord parce que ce n'est pas un SIAEAG en déconfiture qui améliorera le service de distribution de l'eau. Le sort des populations qui pâtissent des coupures intempestives d'eau ou de la pénurie ne devrait pas s'améliorer dans l'immédiat. L'Etat par la voix de l'ancien préfet Philippe Gustin a annoncé la dissolution du SIAEAG. La balle est maintenant dans son camp. Le Conseil d'Etat devrait prendre un décret en ce sens dans la première quinzaine de septembre. La mouture juridique arrêtée par l'Etat n'est plus un secret. La structure unique de l'eau devrait fonctionner sur le modèle en place à l'aéroport. Avec conseil de surveillance et directoire. Toutefois un mode juridique aussi adéquat soit-il, n'a jamais fait fonctionner aucune entreprise ou administration. Comme le disait Raymond Barre, une entreprise c'est des capitaux et des hommes. Le projet promet de sélectionner les meilleures compétences déjà en place. Soit. Peut-être faudra-t-il leur adjoindre de nouvelles. Rien d'impossible. Reste les capitaux. Indispensables si l'on veut procéder à la

réfection immédiate des réseaux pourris. Or, jusqu'ici, l'Etat ne s'est pas fermement engagé sur la question. Il fallait que les élus s'accordent sur une structure unique de l'eau. Les élus ne se sont pas entendus. L'Etat va imposer cette structure et avoir la main. Plus rien ne s'oppose à sa participation financière.